

Jambon relativise les conditions de travail pénibles de certains policiers, la CSC indignée

Le Vif

13/01/17 à 06:49 - Mise à jour à 09:36

Source: Belga

Le ministre de l'Intérieur Jan Jambon estime que les conditions de travail des fonctionnaires de la Direction de la lutte contre la criminalité lourde et organisée au sein de la police fédérale (DJSOC) "ne sont pas mauvaises", rapporte Le Soir vendredi.



Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Jan Jambon (N-VA), veut fusionner des zones de police. © FREDERIC SIERAKOWSKI/ISOPIX

Pourtant Le taux d'absentéisme s'avère particulièrement élevé, comme le relève le député fédéral Gilles Vanden Burre (Ecolo) qui a interrogé le ministre à ce sujet.

En 2016, sur les 292 policiers de la DJSOC, en charge notamment de la fraude fiscale et de la lutte contre le terrorisme, pas moins de 247 ont pris au moins un jour de repos pour maladie au cours de l'année écoulée.

"Globalement, le chiffre de la DJSOC s'inscrit dans la moyenne de la police fédérale", interprète Jan Jambon qui admet qu'"en tant que direction centrale, le service a un taux de maladie plus élevé que les directions déconcentrées."

Pour Gilles Vanden Burre, ces chiffres posent néanmoins "de lourdes questions en termes de gestion du personnel de nos services de police, en particulier ceux étant en charge de la

lutte contre le terrorisme et la grande fraude fiscale".

Le CSC-Police dénonce les propos rassurants de M. Jambon

La CSC Services publics s'est indignée vendredi de propos tenus par le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, qui estime que "les conditions de travail des fonctionnaires de la Direction de la lutte contre la criminalité lourde et organisée au sein de la police fédérale (DJSOC) ne sont pas mauvaises", les qualifiant d'"indécents".

Interrogé par le député fédéral Gilles Vanden Burre (Ecolo), M. Jambon (N-VA) a admis que le taux d'absentéisme s'avère particulièrement élevé au sein de la DJSOC.

En 2016, sur les 292 policiers de la DJSOC, en charge notamment de la fraude fiscale et de la lutte contre le terrorisme, pas moins de 247 ont pris au moins un jour de repos pour maladie au cours de l'année écoulée.

"Globalement, le chiffre de la DJSOC s'inscrit dans la moyenne de la police fédérale", a conclu M. Jambon cité par le journal Le Soir, tout en admettant qu'"en tant que direction centrale, le service a un taux de maladie plus élevé que les directions déconcentrées".

La CSC Services publics a, dans un communiqué, produit d'autres chiffres. Selon le syndicat chrétien, en 2015, le nombre de jours d'incapacité total de travail pour l'ensemble des membres du personnel dépassait déjà le seuil des 2.000 jours. "En 2016, nous étions passé à presque 6.000 jours, soit du simple au triple", a précisé le secrétaire pour les corps spéciaux, Stéphane Deldicque.

Il qualifie les propos du ministre de "comble de l'indécence" en invitant M. Jambon à se pencher sérieusement sur le dossier.

"Les délégations syndicales dénoncent depuis longtemps au sein du Comité de Prévention et de Protection du Travail (CCB 197), les conditions de travail très difficiles rencontrées par nos collègues", souligne le responsable syndical, en citant comme causes du mal être des policiers le déménagement vers les nouveaux locaux situés rue Royale et l'essor des dossiers liés au terrorisme.



Envoyer par e-mail

Nos partenaires

Ce site utilise des cookies pour améliorer votre expérience d'utilisateur. En continuant à surfer, vous acceptez notre politique de cookies. [Plus d'infos](#)